



Jean Claude Abo, enseignant au lycée technique de Bertoua-Kpokolota ne sait plus à quel saint se vouer. Car depuis deux ans, il arpente les couloirs du commissaire du contrôle des services de police, ceux du palais de justice de Bertoua.

Sa plainte contre l'officier de police principal Ngassam, au moment des faits a mystérieusement disparu entre ces deux services. Lundi 27 août 2018, il a résolu de saisir l'Association pour la défense et la promotion des droits de l'homme et des libertés (Asdeprod) basée à Bertoua pour que justice soit rendue dans cette affaire qui l'oppose à un fonctionnaire de police. Les faits qu'il présente datent du 25 novembre 2016.

Ce jour-là, il s'est rendu dans les locaux du commissariat central de Bertoua pour se faire établir une nouvelle carte nationale d'identité suite à la péremption de l'ancienne. Après avoir déposé le dossier à qui de droit, «il nous a été recommandé d'attendre dans le couloir. Nous étions une quinzaine d'usagers à l'intérieur: certains assis sur les motocyclettes garées au couloir et d'autres debout.

Lors de son passage, M. Ngassam a estimé que ma position obstruait le passage. Gentiment il me dit : monsieur vous êtes en route. Aussitôt je me suis déplacé sans aucune résistance», raconte le plaignant. «Comme ses lèvres ont lâché un petit sourire en ce moment, M. Ngassam en fit une mauvaise interprétation. D'après cet officier de police, ce sourire était l'expression

d'une taquinerie narquoise. Soudain, excité par ses impulsions et son orgueil, il s'est acharné sur Jean Claude Abo, en proférant des menaces.

Mouton du Nord

Je te parle tu ris; donc tu te moques de moi n'est-ce pas? Tu sais à qui tu as affaire? Il faut regarder les galons des gens hein! Tu me vois comme ça j'ai la licence! D'ailleurs tu es venu faire quoi ici?». Tels sont quelques propos tenu à l'égard de sa victime. «Face à ces menaces et intimidations, je suis resté sans mot dire. C'est ainsi qu'il m'a intimé l'ordre de quitter les locaux du commissariat.

Face à mon refus d'obtempérer, il s'est emparé violement de moi à plusieurs reprises. J'ai été tirillé, traîné au sol et jeté de force à l'extérieur», se souvient Jean Claude Abo. «A mon retour à l'intérieur du commissariat, l'officier de police principal se jette à nouveau sur moi, me boxe physiquement et décide de me garder en cellule. Face à ma résistance, deux autres policiers dont j'ignore les noms s'en sont mêlés. Ils m'ont copieusement lynché, déchirer mes habits avant de me jeter dans l'une des cellules puante du commissariat. Pendant des heures, l'homme a été séquestré.

Jean Claude Abo n'oublie pas l'expression injurieuse avancé par m. Ngassam lorsqu'il le jetait en cellule. «Un mouton du nord comme ça!!! Tu peux appeler qui tu veux». Dans sa plainte, il ressort que l'officier de police principal a usé contre lui non seulement de la violence morale et physique, mais aussi et surtout de l'abus de pouvoir. Comme preuve de violence Jean Claude Abo présente des photos avec un visage littéralement défiguré, un œil au beurre noir et des habits maculés de sang.

«J'ai été brutalisé, roué impétueusement de coups. J'ai été intimidé, violenté, humilié publiquement et jeté en cellule pendant des heures comme un vulgaire brigand pour des motifs que j'ignore jusqu'à présent», déclare la victime. Eu égard au traumatisme physico-moral dont il souffre toujours des séquelles, Jean Claude Abo sollicite que justice lui soit rendue.

Essinga N°115
